



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E65795

VALABLE JUSQU'AU 07/01/2025

ÉDITÉ LE 02/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 8 547

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2000B00330

Siret : 429 958 895 00048

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 0035134-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 649815B1244000/001 533171/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 649815B1244000/001 533171/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/12/2023

Raison sociale : L. CHIRON RAVALEMENT

6 RUE DE BEAUVAIS
35130 AVAILLES-SUR-SEICHE

Téléphone : 02 99 96 36 88

Portable : 06 77 74 71 27

Fax :

Site Internet : www.chiron-ravalement.fr

E-mail : contact@chiron-ravalement.fr

Responsabilité légale :

CHIRON LAURENT GÉRANT / CHIRON SABRINA GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/12/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	09/12/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.